



2022/2081(DEC)

24.1.2023

AVIS

de la commission des affaires étrangères

à l'intention de la commission du contrôle budgétaire

sur la décharge 2021: budget général de l'UE – Commission européenne
(2022/2081(DEC))

Rapporteure pour avis: Carina Ohlsson

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission des affaires étrangères invite la commission du contrôle budgétaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. rappelle que l'état de droit, les valeurs fondamentales de l'Union européenne et le respect des droits de l'homme dans les pays bénéficiaires figurent dans les actes de base de l'IAP III et de l'IVDCI; invite la Commission à modifier son aide au cas où des menaces pour la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme ou les libertés fondamentales l'exigeraient;
2. demande qu'une plus grande priorité soit accordée à la lutte contre la corruption dans le cadre des négociations de préadhésion et que l'accent soit mis sur le renforcement des capacités; invite la Commission à envoyer un signal clair aux pays candidats qui accusent un recul par rapport aux principes de l'état de droit, ce qui compromet ou retarde leur adhésion à l'Union; déplore que, selon le rapport spécial n° 1/2022 de la Cour des comptes européenne, le soutien financier de 700 millions d'EUR accordé par l'Union en faveur de l'état de droit dans les Balkans occidentaux entre 2014 et 2020 ait eu peu d'incidence sur les réformes de fond; invite la Commission à envoyer un signal clair aux pays candidats qui accusent un recul par rapport aux principes de l'état de droit – notamment sur le plan de la liberté d'expression, de la liberté de la presse et des droits des femmes et des minorités, mais aussi du harcèlement des ONG et des défenseurs des droits de l'homme –, ce qui compromet ou retarde leur adhésion à l'Union invite la Commission à examiner la mesure dans laquelle les fonds destinés à améliorer l'état de droit dans les pays en voie d'adhésion sont utilisés efficacement et à faire rapport aux commissions AFET et CONT;
3. prend acte des constatations de la Cour, qui confirment que le risque d'erreur au sein de cette rubrique du CFP reste élevé, notamment en raison de dépenses non effectuées et d'erreurs en matière de marchés publics;
4. est convaincu que les intérêts financiers de l'Union doivent être protégés tout autant au sein qu'en dehors de l'Union; estime dès lors que la Commission devrait accorder une plus grande attention aux fonds dépensés dans les pays tiers afin de vérifier qu'ils sont dépensés conformément aux règles européennes et sans fraude ni corruption, et de s'assurer qu'ils contribuent aux objectifs de développement et de politique étrangère de l'Union; recommande des sanctions et la suspension de l'appui budgétaire dans les pays tiers où les autorités nationales ne prennent manifestement pas de mesures véritables pour lutter contre la corruption généralisée, tout en veillant à ce que l'aide parvienne à la population civile par d'autres voies;
5. relève qu'en 2021, le Parlement a largement accepté le recours au coussin budgétaire de l'IVDCI en faveur des priorités politiques poursuivies, notamment pour soutenir la lutte contre la pandémie; rappelle que les mesures financières en faveur des réfugiés de Syrie restent une nécessité urgente, ce qui était prévisible; souligne que tout financement par la réserve d'urgence doit être utilisé principalement pour les imprévus; demande des ressources suffisantes pour le financement de l'enveloppe financière en faveur des réfugiés syriens;

6. exprime son inquiétude devant les actes de destruction et de confiscation des projets financés par l'Union en Cisjordanie; rappelle la position du Conseil, qui a dit sa détermination à ce que tous les accords entre Israël et l'Union européenne mentionnent sans équivoque et expressément le fait qu'ils ne s'appliquent pas aux territoires occupés par Israël depuis 1967, ainsi que son attachement à la poursuite de la mise en œuvre effective de la législation de l'Union et des accords bilatéraux en vigueur applicables aux produits des colonies;
7. reconnaît le rôle essentiel joué par l'UNRWA dans la fourniture de services vitaux aux réfugiés palestiniens; salue les résultats de l'étude sur les manuels scolaires palestiniens réalisée par l'institut Georg Eckert qui révèle une situation complexe et confirme qu'ils respectent les normes de l'UNESCO et adoptent des critères prépondérants de la pratique internationale en matière d'éducation, y compris une attention particulière portée aux droits de l'homme, bien qu'ils fassent également preuve d'hostilité envers Israël dans le contexte du conflit israélo-palestinien.
8. salue la révision actuelle du code de bonnes pratiques contre la désinformation de la Commission; souligne que l'Union doit accroître la visibilité de ses actions par une communication meilleure et plus stratégique de ses actions extérieures auprès de ses propres citoyens et auprès du reste du monde;
9. salue chaleureusement les efforts déployés par la société civile dans le monde entier pour promouvoir et défendre les droits de l'homme, particulièrement à une époque où l'espace concédé à la société civile se réduit et où l'universalité de ces droits est remise en question; demande à la Commission de veiller à ce que son aide à la coopération renforce les mesures de soutien en faveur de la société civile, en particulier des défenseurs des droits de l'homme, des populations autochtones et des communautés traditionnelles;
10. salue la décision de la Commission de mobiliser 30 millions d'euros supplémentaires pour renforcer encore la résilience et la capacité de la population biélorusse touchée par la crise politique, en vue de promouvoir les changements démocratiques en Biélorussie;

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

Date de l'adoption	24.1.2023
Résultat du vote final	+ : 56 - : 5 0 : 2
Membres présents au moment du vote final	Alexander Alexandrov Yordanov, Petras Auštrevičius, Traian Băsescu, Reinhard Bütikofer, Susanna Ceccardi, Włodzimierz Cimoszewicz, Anna Fotyga, Michael Gahler, Sunčana Glavak, Raphaël Glucksmann, Klemen Grošelj, Bernard Guetta, Sandra Kalniete, Dietmar Köster, Andrius Kubilius, Ilhan Kyuchyuk, Jean-Lin Lacapelle, David Lega, Miriam Lexmann, Nathalie Loiseau, Leopoldo López Gil, Thierry Mariani, Pedro Marques, Marisa Matias, David McAllister, Vangelis Meimarakis, Sven Mikser, Francisco José Millán Mon, Javier Nart, Matjaž Nemec, Gheorghe-Vlad Nistor, Urmas Paet, Demetris Papadakis, Kostas Papadakis, Tonino Picula, Giuliano Pisapia, Thijs Reuten, Nacho Sánchez Amor, Isabel Santos, Radosław Sikorski, Jordi Solé, Sergei Stanishev, Dragoș Tudorache, Hilde Vautmans, Viola von Cramon-Taubadel, Thomas Waitz, Charlie Weimers, Isabel Wiseler-Lima, Salima Yenbou, Bernhard Zimniok, Željana Zovko
Suppléants présents au moment du vote final	Anna-Michelle Asimakopoulou, Özlem Demirel, Markéta Gregorová, Karsten Lucke, Erik Marquardt, Carina Ohlsson, María Soraya Rodríguez Ramos
Suppléants (art. 209, par. 7) présents au moment du vote final	Manon Aubry, Damien Carême, Theresa Muigg, Younous Omarjee, Ivan Štefanec

VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS

56	+
PPE	Alexander Alexandrov Yordanov, Anna-Michelle Asimakopoulou, Traian Băsescu, Michael Gahler, Sunčana Glavak, Sandra Kalniete, Andrius Kubilius, David Lega, Miriam Lexmann, Leopoldo López Gil, David McAllister, Vangelis Meimarakis, Francisco José Millán Mon, Gheorghe-Vlad Nistor, Radosław Sikorski, Ivan Štefánek, Isabel Wiseler-Lima, Željana Zovko
Renew	Petras Auštrevičius, Klemen Grošelj, Bernard Guetta, Ilhan Kyuchyuk, Nathalie Loiseau, Javier Nart, Urmas Paet, María Soraya Rodríguez Ramos, Dragoș Tudorache, Hilde Vautmans, Salima Yenbou
S&D	Włodzimierz Cimoszewicz, Raphaël Glucksmann, Dietmar Köster, Karsten Lucke, Pedro Marques, Sven Mikser, Theresa Muigg, Matjaž Nemeč, Carina Ohlsson, Demetris Papadakis, Tonino Picula, Giuliano Pisapia, Thijs Reuten, Nacho Sánchez Amor, Isabel Santos, Sergei Stanishev
The Left	Manon Aubry, Özlem Demirel, Marisa Matias, Younous Omarjee
Verts/ALE	Reinhard Bütikofer, Damien Carême, Markéta Gregorová, Erik Marquardt, Jordi Solé, Viola von Cramon-Taubadel, Thomas Waitz

5	-
ECR	Charlie Weimers
ID	Jean-Lin Lacapelle, Thierry Mariani, Bernhard Zimniok
NI	Kostas Papadakis

2	0
ECR	Anna Fotyga
ID	Susanna Ceccardi

Légende des signes utilisés:

- + : pour
- : contre
- 0 : abstention